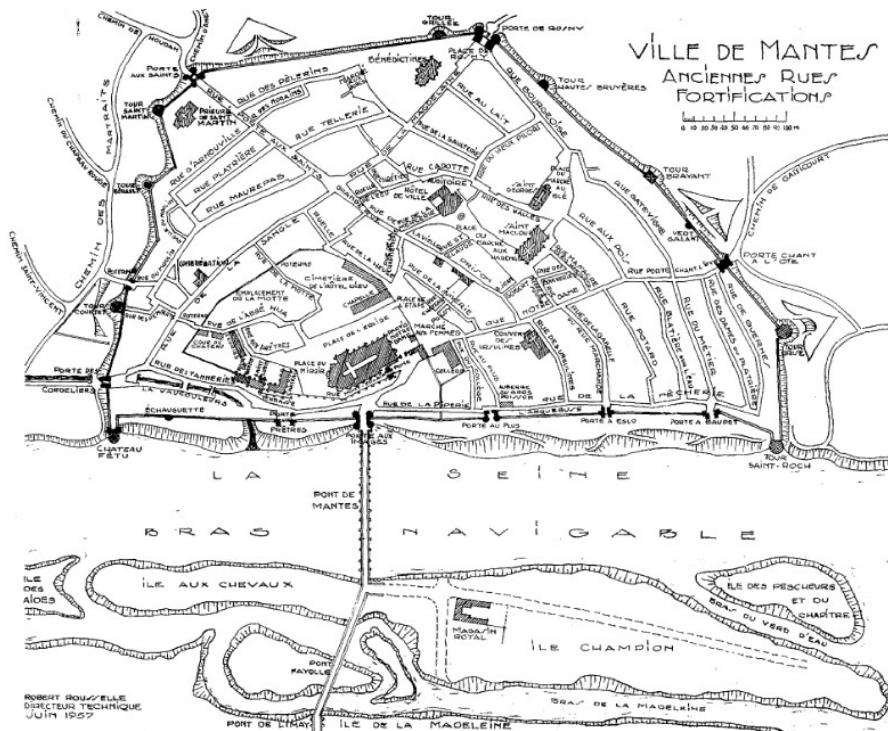


Et si on visitait Mantes-la-Jolie



Présentation de la ville

Mantes-la-Jolie est une ville moyenne située dans le département des Yvelines en Ile de France. Située à une cinquantaine de kilomètres à l'Ouest de Paris en direction de Rouen sur l'axe de la Seine, à la porte de la Normandie à l'ouest et du Vexin Français vers le nord. Carrefour fluvial et carrefour routier. La ville fait partie de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise dont la population est d'environ 400 000 personnes La population de la ville est d'environ 45 000 habitants. Les automobilistes qui circulent sur l'autoroute A13 en partance pour la Normandie connaissent bien cette ville d'Histoire et de Culture au riche patrimoine, pour voir se dresser les tours de notre majestueuse Collégiale.

La première mention du nom de Mantes remonterait à l'an 820 mais nous n'avons pas d'information sur son histoire avant le IX^e siècle. Appelée Medunta, Medanta ou Medonta, dans le Polyptique d'Irminon, il n'est pas impossible que ce nom ait été celui de l'actuel Mantes la Ville. A cette époque ce n'était qu'un port de pêche et d'une motte castrale, menacée par les invasions Normandes au X^e siècle elle se transforme en place forte et élève des fortifications. Sa position stratégique sur la Seine a joué un rôle important dans son développement. Des textes du XI^e siècle font mention d'un castrum (*lieu fortifié*) qui faisait s'acquitter des droits de passage sur la Seine, un autre texte encore fait mention d'une forteresse au bout du pont de Limay (*aujourd'hui pont de Mantes*).

Une autre source importante de revenus est le commerce du vin (*vin de bonne qualité, car il avait l'honneur des tables royales*). Ce commerce était jalousement protégé par l'administration, car le commerce de vins étrangers était interdit à Mantes, à moins de s'acquitter

d'une taxe particulière. Ces droits (*hanse par terre et par eau*) ont été octroyés par Philippe Auguste (*Philippe II*) en 1211. Cela favorisa le commerce sur la Seine mais également dans le sens nord sud avec le pont qui a été construit dans les années 1033 (*date à laquelle son existence est attestée*) Cette prospérité entraîna la croissance de la population et le début du développement de la ville.

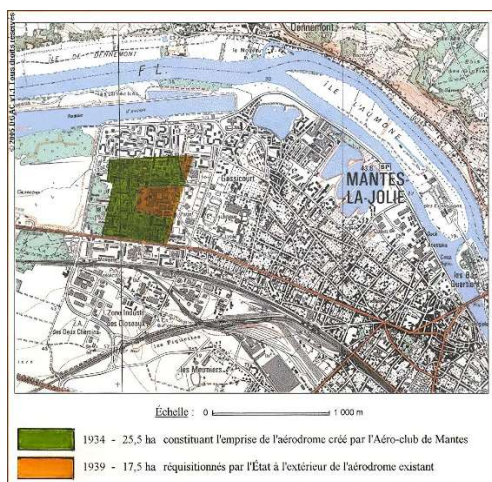
Mantes fut souvent l'objet de sièges et de destructions liées à sa position stratégique. En 865 les Vikings la pillèrent, en 1087 ce fût Guillaume le Conquérant qui entra en campagne dans le Vexin et attaqua Mantès. La ville fut pillée et brûlée. En 1110, Louis VI concéda une charte communale à la ville de Mantès, la ville fût réunie au domaine royal. Il s'agissait, là aussi, d'un choix judicieux afin de s'attirer les faveurs d'une ville au rôle stratégique capital pour la sécurité de Paris. Cette charte leur accordait des privilèges importants. Le plus important était que Mantès devenait une commune libre. En 1346 Edouard III (roi d'Angleterre) s'empara de la ville, Bertrand Dugesclin la fit revenir temporairement au royaume de France mais rapidement de 1419 à 1449 elle retomba aux pouvoirs Anglais. La ville est définitivement libérée des Anglais en 1449.

Mantès-la-Jolie est l'une des 6 villes royales du département des Yvelines avec Versailles, Rambouillet, Marly Le Roi, Saint Germain en Laye et Poissy, ces villes ont accueilli les rois de France. Quelques rois qui ont résidés dans notre ville : Louis VI, Philippe Auguste (*il y est décédé le 14 juillet 1223*), Louis XI, Henri III et Henri IV. Une fois Mantès prise et soumise, le futur Henri IV y installa son quartier général jusqu'au moment où il se convertit au catholicisme et où Paris lui ouvrit enfin ses portes. Le château de Mantès, aujourd'hui disparu, fut donné à Louis VI par Philippe 1^{er} celui-ci en fit don à Philippe de Mantès (dit le Bâtard). Ce château fut pris d'assaut par Louis le Gros (VI) en 1110. Les rois suivant, bien que n'éprouvant pas un pareil attachement à Mantès, confirmèrent à nouveau les privilèges de la ville. Le roi Louis XV ordonna le démantèlement des portes de la ville, et l'on envisagea de percer la rue Royale afin de faciliter les voyages de Rouen à Paris (*ce qui ne sera fait que dans les années 1845*), un nouveau pont est prévu (*Perronet en 1759*) mais ne sera terminé qu'en 1845. En 1766 le « vieux pont » coté Mantès est détruit. Vint la révolution, qui causa bien des troubles dans l'administration et la vie religieuse. En 1791, le nombre de paroisses passa de trois à une seulement, toute la population allant à la Collégiale.

Au XIX^e siècle Mantès est une ville à l'étroit qui cherche à s'agrandir. Déjà en 1807 une première extension est envisagée mais Mantès-la-Ville la rejette à l'exception du chemin de halage et de la promenade des cordeliers. Nouveau refus en 1854 Mantès réclamait la partie de Mantès-la-Ville qui avait été coupée par le passage de la voie ferrée. Malgré ce refus le conseil d'arrondissement de Mantès (10/07/1854) et le versement d'une indemnité, une loi fut promulguée le **2 aout 1855 entérinant l'annexion des territoires du faubourg St Lazare et du faubourg St Pierre**. Cette acquisition permit à la ville de s'équiper. Cette première extension est suivie d'une seconde en **1930 par le rattachement de Gassicourt** qui augmente considérablement la superficie de la ville (*le plan d'intendance de 1787 précisait que Gassicourt était six fois plus grande en surface que Mantès*). La ville de Mantès prend le nom de **Mantès Gassicourt. Jusqu'en 1953 ou elle prendra le nom de Mantès-la-Jolie**. A partir de cette période la modernisation de la ville va s'accélérer. Auguste Goust maire réélu de 1908 à 1941 avec l'architecte Raymond Marabout lanceront la construction d'écoles, immeubles, cité-jardin, bains-douche et la résorption de l'habitat insalubre dans les bas quartiers. Puis ce sera Jean Paul David maire de 1947 à 1977 avec l'architecte Raymond Lopez qui vont reconstruire **une ville détruite par la dernière guerre et les bombardements alliés** et lancer un grand projet de construction « Le Val Fourré ».

Mantes-la-Jolie, plusieurs hypothèses à ce nom. Jean Paul David soutenait la version que cette appellation remonterait à Guillaume le Conquérant qui avait détruit et incendié la ville, sortie de ses ruines elle aurait été appelée Mantès-la-Jolie. Autre version Viendrait d'une lettre du roi Henri IV qui venait à Mantès voir sa maitresse Gabrielle d'Estrées « Je viens à Mantès ma jolie ».

En 1958 l'architecte Raymond Lopez présente le projet d'un nouveau quartier adopté par le conseil municipal. En 1959 La ZUP du Val Fourré est engagée par Pierre Sudreau alors ministre. Le 3 septembre le plan de masse du Val Fourré est approuvé par le conseil municipal. A cet emplacement se trouvait le terrain d'aviation « Aérodrome de la Demi-Lune ».



Les équipements culturels :

Musées

Hôtel Dieu qui a obtenu les rubans du patrimoine en 2021 pour sa restauration
Pavillon Duhamel qui a obtenu le titre de Patrimoine d'intérêt général en 2018 (espace qui héberge les anciens combattants et leur exposition)

Lecture publique, documentations, archives. Médiathèques

Georges Duhamel (médiathèque) labellisée Patrimoine d'intérêt général en 2020
Louis Aragon
Chopin (ludothèque)
Le Chaplin (Multimédia)
Archives municipales

Monuments :

Les ponts
La fontaine
La porte au Prêtre
La Tour Saint Martin
Les fortifications
La Porte Chant à l'Oie
Etc.

Nombreux hôtels Particuliers et maisons remarquables

Cinémas CGR avec 9 salles

Arts plastiques

Centre Abel Lauvray

Chopin (ateliers)

Enseignements spécialisés

Ecole Nationale de Musique

Espace Brassens (Musique et spectacle)

Collectif 12 (Spectacle)

Les espaces de verdure occupent 35 % de notre superficie :

Théâtre de verdure

Parc des expositions

Ferme pédagogique

Square Brioussel-Bourgeois

Square Gabrielle d'Estrées

Square Camille-Thibaut

Square du Château

Square des Peintres

Square de la Paix

Vignes des Vieilles Murailles (2x)

Bois de la Butte-Verte

Lac des Pêcheurs

Lac de Gassicourt

Étang Pierre-Bréan

Stade nautique international Didier-Simond.

La ceinture verte qui borde la Seine et va de Mantes-la-Ville et s'étend jusqu'à Rosny sur Seine

Ville fleurie

Fauchage préservé

Equipements industriels :

Friche DUNLOP qui héberge la restauration des statues de Versailles.

Lieux de culte :

La collégiale

Saint Anne de Gassicourt

Eglise Saint Jean Baptiste

Chapelle Saint Jacques

La Tour Saint Maclou

Temple Protestant

Eglise de Jésus Christ

Temple Antoiniste

La Grande Mosquée

Mosquée Othmân ibn Affân

Mosquée En-Nour

De très nombreux espaces sportifs

Ville de transit :

Les gares

Le débarcadère

En route pour la visite du centre historique

Notre point de départ se situe **rue Castor** **D** du nom d'un ingénieur des travaux publics, il résidait rue Gambetta. Avant la délimitation du territoire en 1855 cette rue dépendait de Mantes-la-Ville. Nous pouvons apercevoir de belles maisons, un chalet qui était une maison de villégiature.

1 **Le palais de justice**, construit à l'emplacement de l'hôtel de Bretagne entre 1904 et 1906. La construction a été décidée en 1901 par l'architecte Albert Petit, il fut imaginé et conçu pour impressionner avec son style néo-classique.. L'avance de fonds pour la construction a été faite par le député P. Lebaudy. Il a été rénové dans les années 2000.



A la hauteur de la place de la République on distingue sur le sol le tracé de l'emplacement de **l'ancienne porte de Rosny** **2**. (Extrait de la revue archéologique d'Ile de France)

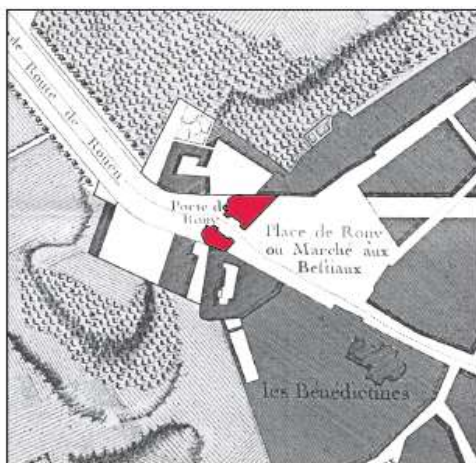


Fig. 3 - Détail du Plan général de la ville de Mantes avec ses nouveaux ponts et leurs abords (v. 1756-1765). La porte de Rosny, dont les derniers vestiges doivent être arasés, est tramée en rouge.

vers 1750 restait pourtant bien connue. Sur le



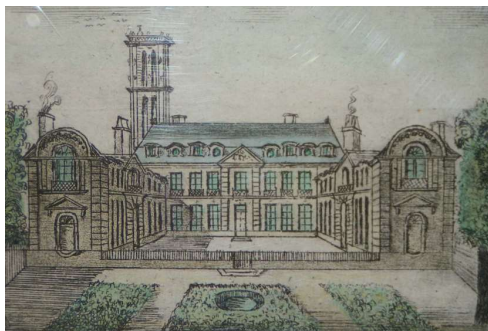
Fig. 4 - Mantes-la-Jolie (Yvelines). Vue de la place de la République au moment de l'intervention archéologique. L'accès à la salle basse s'effectue grâce à l'échelle posée entre les parois blindées et les vestiges arasés de la tour sont remblayés. © C. Piozzoli (SRA Île-de-France).

Revue archéologique d'Île-de-France, tome 2, 2009, p. 273-289

La place du marché au blé **3**, c'était une place commerçante. Elle va être rénovée dans le cadre « d'Action cœur de ville ». C'était l'ancien quartier Saint Georges avec sa chapelle. On imagine très bien la richesse historique du sous-sol.



La rue Baudin **4** abrite les hôtels particuliers dont l'hôtel Carsillier du XVIIe siècle situé au numéro 6 (**la porte cochère : inscription par arrêté du 2 février 1948**), l'ancien hôtel de Mornay situé au numéro 1 qui a été restauré en 1710. Est devenu pensionnat en 1819, puis école privée en 1888 (**L'ancien hôtel : inscription par arrêté du 27 janvier 1948**), l'ancien hôtel situé Baudin (rue) 10-12 ; Gâte-Vigne (rue) 13 (Les façades et les toitures y compris le portail d'entrée ; l'escalier en pierre avec sa rampe en fer forgé ; l'escalier en bois avec sa rampe à balustres (cad. AH 156) : **inscription par arrêté du 9 juin 1977 Inscription 02 02 1948** (porte et façade de l'ancien hôtel) l'hôtel particulier situé au numéro 8 Porte à arcade circulaire : **inscription par arrêté du 2 février 1948**



La Tour Saint Maclou **5**, classée monument historique le 13 mai 1908. Église des pauvres. Histoire douloureuse d'une église proche de sa rivale la collégiale. C'est une suite d'humiliation, de destructions tant par la révolution, par Guillaume le Conquérant que par les orages le 16/08/1612. Mal construite, mal entretenue, il ne subsiste que cette tour. L'église a été construite en 1015 mais la tour ne sera élevée que vers 1343 ou 1540 suivant les différents récits historiens qui ne sont pas d'accord sur la date. Le 3 juin 1791, les paroisses de Saint-Maclou et Saint-Pierre furent supprimées, seule la collégiale recevrait les fidèles, sous le nom de paroisse Notre-Dame. Elle aurait été vendue durant la révolution (acte de vente du 11 Floral an VII "1798") à 2 acheteurs, une ordonnance du Roi daté du 20 octobre 1824, autorise la municipalité à acquérir ces biens. Ce ne sera finalement qu'en 1827 que les ruines furent rasées à l'exception du clocher. Ce clocher (**maintenant connu sous le nom de Tour St Maclou**) fut sauvé de la démolition par Paulin CRASSOUS **Tour Saint-Maclou : classement par arrêté du 18 mai 1908**



La place Saint Maclou 6 sous cette place on retrouve des éléments de l'église Saint Maclou, un cimetière bien sûr mais également des constructions plus récentes. Cette place a subi les assauts de la dernière guerre. Cette place va également être rénovée dans le cadre de l'action « Cœur de Ville »

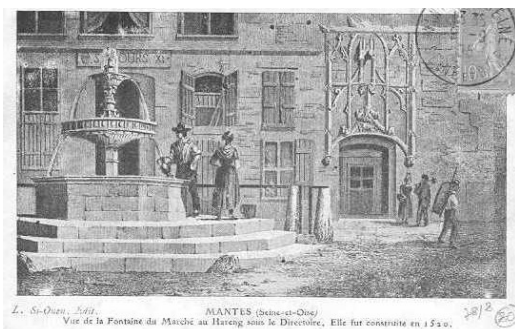


La place Pierre Goujeon 7 ou se trouvait l'ancienne hôtel de ville, la fontaine, le premier tribunal (auditoir) et la première prison. P. Goujon était secrétaire de mairie mais aussi caricaturiste. Nous avons fait des fèves à l'image de ses caricatures cette année. Cette place ainsi que les constructions a été détruite en totalité par les bombardements de 1944. Son épouse est décédée dans les caves abris qui étaient sur cette place lors de ces bombardements.



La fontaine du Marché aux Harengs puis fontaine Renaissance 8. C'est aussi dans les années 1500 que l'on trouve l'existence d'une première fontaine place du marché au Hareng devant l'hôtel de ville, La ceinture de pierre était réalisée, ce ne sera finalement qu'en 1521 que la construction commencera. En 1526 Le maître d'œuvres des maçonneries de Mantes, Nicolas DELABROSSE réalisa le bassin de cette fontaine (on lui attribue également la construction de la Porte-des-comptes et le cœur de Saint Maclou, un ouvrage magnifique dont CHRESTIEN ne manquera d'éloges sur cette construction. Le 4 septembre 1900 le conseil municipal envisage son déplacement dans le square Saint Maclou voir sa destruction. Fontaine renaissance restaurée au début du XX^e siècle. Cette restauration ne pouvait pas être le reflet exact de l'ancienne, elle a d'ailleurs fait l'objet de nombreuses critiques. Cette fontaine était l'ornement de la place de l'Hôtel-de-ville de 1909 à 1942. En 1942 la petite vasque est jetée à terre par des éléments de la troupe d'occupation. Détruite partiellement lors de bombardements alliés le 30 mai 1944 les morceaux seront récupérés. Une reproduction est déplacée rue de la Heuse. Cette

fontaine renaissance fait partie des fontaines Françaises **classées MH en 1862 sous le numéro PA00087511**



Place de l'Etape 9, cette place était un endroit où se rencontraient les marchands de vin. En sous-sol il y avait des cuves de stockage.



Le musée de l'Hôtel Dieu 10 été construit dans les années 1170, il est l'une des rares constructions, avec la collégiale, n'ayant pas été détruite par les bombardements alliés du 30 mai 1944. Il se trouvait à l'origine à l'emplacement de l'église Saint Maclou. En 1638 c'est un hôpital qui recevait « les pauvres malades ». A de la révolution, l'Hôtel Dieu fût fermé, il aurait été utilisé comme prison. C'est le 5 mars 1854 que l'Hôtel Dieu et ses services hospitaliers ont été désaffectés pour être transférés à l'hospice du faubourg Saint Lazare. La chapelle est devenue successivement à partir de 1830 différents théâtres, à partir de 1894 une société de photographie, puis un cinéma. En 1912 c'est « le cinéma Palace Attractions » qui s'y installe dans la première moitié de l'ancienne chapelle. C'était la première salle de cinéma de Mantes. La chapelle est classée par arrêté du 29 avril 1948, l'ensemble de la chapelle (hors façade) est inscrit par arrêté du 28 avril 1964. Des restaurations ou des travaux importants ont été réalisés à partir de 1646. Nous avons obtenu la distinction des rubans du Patrimoine en 2021. Façade sur rue de l'ancienne chapelle (cad. B 131) : **classement par arrêté du 29 avril 1948** ; Ensemble de la chapelle, sauf façade classée (cad. B 131) : **inscription par arrêté du 28 avril 1964**



La Porte-des-comptes 11 elle donnait accès à une maison gérée par un groupe de notables de la ville pour la vérification des comptes publics. **Porte (cad. B 115) : classement par arrêté du 1er mars 1966**



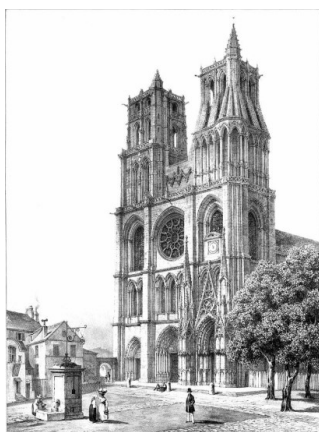
La collégiale 12 (NB : Une cathédrale est un titre réservé au siège d'un évêque), construite sur l'emplacement d'une ancienne église attestée avant le X^e siècle. (Nous avons lancé une recherche par géo radar pour tenter de la localiser). Construite dans l'enceinte du château royal (détruite au XVIII^e) elle possédait le titre d'église royale. Siège d'une puissante confrérie de l'Assomption. Le début de la construction de la collégiale est décidé sous l'impulsion du roi de France en 1140 pour un début des travaux en quatre étapes majeures dans un style gothique.

Il est bien entendu que les dessins de la toiture ne sont en aucun cas des croix nazies et que si les bombes ont épargnées cette construction ce n'est surtout pas la vue de ces dessins qui l'auraient protégée, les bombardements étaient ceux de nos alliés. Ces croix ressemblent à des Svastika (croix gammée inversée) C'est Thibaut V de Champagne donna la couverture, qui représentent les armes de Champagne.

De nombreuses restaurations sont entreprises au cours des années, en 1851, Alphonse Durand succéda à Questel et fit remonter la tour nord, non plus suivant le projet primitif, mais à l'identique de la tour sud, de nos jours les travaux sont toujours nécessaires, nous sommes en cours de restauration sur dix phases nécessaires et importants.

Il y a 300 marches pour accéder à la toiture, l'accès est, aujourd'hui « interdit » pour des raisons de sécurité

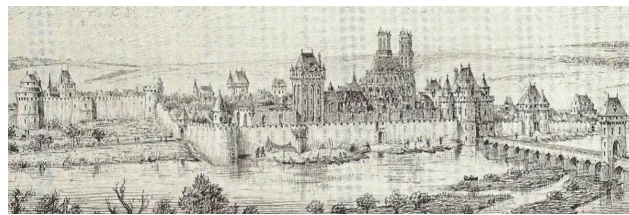
Eglise Notre-Dame (ancienne collégiale) : classement par liste de 1840



La maison de la Motte 13, très certainement la construction la plus ancienne de la ville.



Place et square du Château 14. Mantes possédait un château, construit vers le X^e siècle sous la forme d'une motte castrale en vue de la défense de la frontière avec la Normandie. Puis une tour lui fut adjointe, la tour de Ganne (*édifiée en 1006 environ*), qui était un édifice fortifié massif. Ce château est cité « *un certain petit château* » dans une chartre de Gautier II comte du Vexin. Il était construit dans l'actuel square, des fortifications entouraient ce lieu, l'accès à cet enceinte intérieure pouvait se faire par les 60 marches. Une fleur de lys montre l'emplacement de la tour Ganne lorsque nous sommes dans la rue des tanneries. De très nombreuses têtes couronnées ont fréquentées ce lieu. Henri IV bien sûr est ses intérêts amoureux.... Il s'effondre en 1710 et est définitivement démoli en 1719.



Le pont de Mantes 15 (Corot) est certainement un des monuments les plus anciens de France. Il est question du péage du pont de Mante en l'an 1012 (il n'est pas dit s'il était en bois ou en pierre), en l'an 800 on dit qu'il gela. Il est possible qu'en 1012 le pont de Mante existât, mais avec piles en pierre, et tablier en bois. En 1110, Louis le Gros ordonne de refaire le pont qui avait été endommagé. Le 18 septembre 1870 le pont est détruit pour freiner l'arrivée des Prussiens. Puis en juin 1940 le scénario va se répéter. A la fin du XVIII^e siècle ce pont étant vétuste est démoli après la construction d'un nouveau pont édifié par Hupeau et Peronnet. Ce pont sujet de litiges entre Chiens et Loups est attribué à Mantes-la-Jolie le 19 mars 1923 sur décision ministérielle. Vieux pont et restes de ses anciennes portes, avec maison du passeur : **classement par arrêté du 15 juin 1923**



Les vignes du Clos 16, association qui recrée la vigne et le vin dans la vallée de la Seine.



Pour accéder à la porte au Prêtre il faut utiliser l'escalier des 60 marches **17** qui longe les vignes.

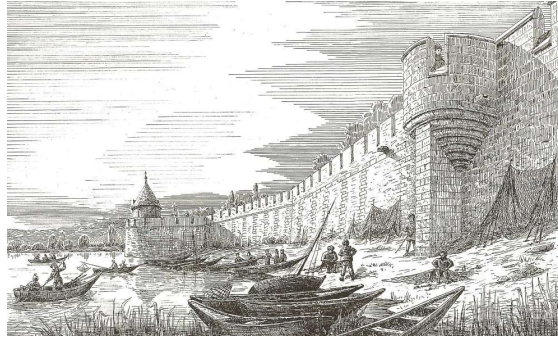


La porte au prêtre **18**, bâtie au XIII^e siècle c'est la seule de la ville qui ait été conservée. Originellement nommée porte sous le Château à cause de sa position, les événements de 1421 avec la guerre contre les Anglais la firent indirectement changer de nom. En effet, cette année-là, un prêtre s'introduisit par cette porte afin de permettre aux Français de reprendre la ville. Le mot prêtre ne doit donc jamais ici être mis au pluriel. Une maison fut ultérieurement bâtie au-dessus de cette porte. En 1845, la construction des quais causa des remblais importants, ce qui enfouit la base de la porte, lui donnant l'apparence d'une porte basse. Le peintre Albert Dagnaux (1861-1933) s'y installa et en décora les murs intérieurs, il y passa le reste de sa vie. C'est Jean-Paul David, maire de la ville, qui y élut domicile jusqu'à son décès en 2007.

Les parties anciennes de la poterne dite Porte aux Prêtres (cad. B 31p) : **inscription par arrêté du 30 décembre 1955**



Les fortifications **19**, c'est en 1107 que Louis le Gros fait fortifier la Ville. Il y avait 9 portes, il ne subsiste que la porte au prêtre et quelques « morceaux » de la porte Chant-à-L'Oie. Sur les quais restent quelques « murs » et une échauguette, les remblais successifs donnent l'impression que ces murs étaient bas, il n'en est rien. L'autre point intéressant de ces fortifications se situe au niveau de la tour Saint Martin. La cité ayant perdu son rôle de place forte, les fortifications furent en grande parties démolies en 1739 sur ordre de Louis XV



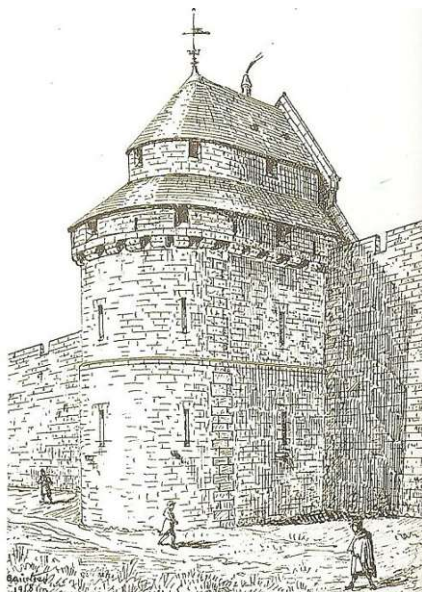
La rue des Tanneries 20. Des tanneries y étaient installées, en utilisant un bras détourné de la Vaucouleurs (Le Moru). Ce nom se trouve dans des actes de 1490.



Le chai 21



La Tour Saint Martin 22 c'est l'un des derniers vestiges intéressants de ces fortifications. Après le démantèlement des fortifications, elle servit d'habitation. Elle est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques depuis le 11 octobre 1965 Si elle n'est que peu attestée dans les archives, elle a très certainement joué un rôle important dans la défense de la ville. Elle abritait trois étages voûtés d'ogives, on aperçoit encore sur l'arrière le chemin de ronde. Rachetée par la ville en 2021 nous attendons toujours les travaux de restauration. L'ancienne porte fortifiée dite "Tour Saint-Martin", sise 47, rue Porte-aux-Saints (B 555, 556p) : **inscription par arrêté du 11 octobre 1965**



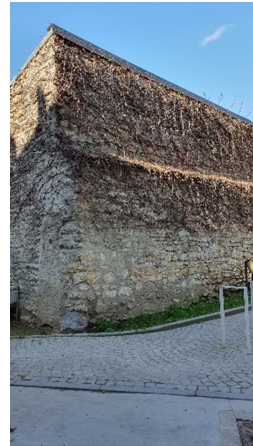
Le Pavillon Duhamel 23 de style néo-classique a été construit entre 1906 et 1907, il a été créé par l'architecte Maurice Nalet. Victor et Louise Duhamel avaient décidé de faire bâtir un musée pour les Mantais, ce musée a abrité les nombreuses collections du couple qu'ils ont accumulé lors de leurs voyages. La ville leur cède le terrain **dans le square Briussel Bourgeois** pour la construction de ce musée qui sera inauguré le 13 juin 1909. Cette construction a été distinguée par le label « Patrimoine d'intérêt régional »



La rue l'Évesque 24 c'est certainement l'une des plus belles rues de la ville (avec Strasbourg et Alsace pour ce qui concerne l'architecture.



En ressortant du square Brioussel Bourgeois entre la mairie et la « Pizzeria » le mur de gauche est ce qui reste de **la tour Grillée** 25



Le temple protestant 26 Construit en 1866, il est de style Gothic Revival



Les rues de Strasbourg et d'Alsace 27 également de très belles maisons dont celle d'Hélène BOUCHER qui était pilote d'avion.

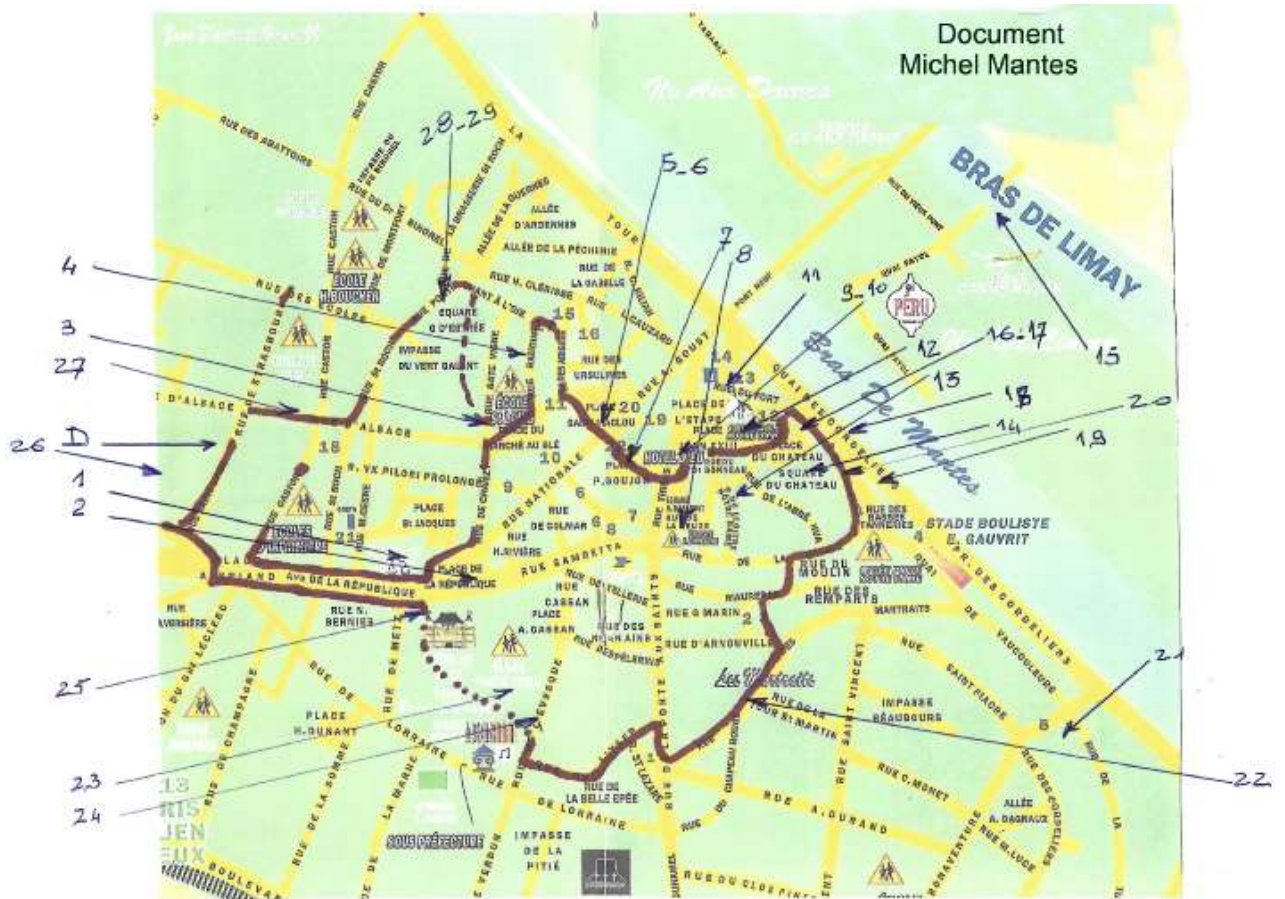


La porte Chant à l'Oie 28 édifée au XI e siècle et partiellement détruite vers 1740.



Le square Gabrielle D'Estrée **29** Comptant parmi les nombreux espaces verts de Mantes-la-Jolie, ce square porte le nom de la favorite d'Henri IV, elle résidait à Mantes. "*Je suis à Mantes, ma jolie*", lui aurait écrit son royal amant, donnant ainsi son nom actuel à la ville. Henri IV y établit le gouvernement de la France entre 1590 et 1593. Le square représente un exemple intéressant de trait d'union entre le présent et le passé, puisqu'il permet de découvrir les vestiges des fortifications de la ville. À proximité de la collégiale, il donne une assez bonne idée de la configuration des murailles d'enceintes primitives et de l'ancienne organisation de Mantes.





Michel POTREL